

Mobilisation contre la répression et l'injustice

Hier la justice a frappé lourdement le monde salarié. 8 camarades de la CGT GOODYEAR ont été condamnés pour avoir « séquestré » deux cadres, à 9 mois de prison ferme. SUD PTT soutient pleinement les militants de la CGT.

À SUD PTT, nous faisons face chaque jour dans nos entreprises à des attaques constantes des patrons pour entraver nos libertés syndicales, patrons qui essayent par tous les moyens y compris les tribunaux de briser le syndicalisme dans l'entreprise.

Par deux fois, nos militant-es ont déjà risqué la prison après avoir été accusés par les patrons de séquestration. A Bègles-Bordeaux, en 2005, où La Poste avait lancé le GIGN sur des salarié-es et dans les Hauts de Seine en 2010. Par deux fois, nous avons pu repousser les peines de prison face à l'acharnement patronal et du procureur qui ont constamment œuvré pour emprisonner des militant-es syndicaux..

Alors que le gouvernement essaye de restreindre nos libertés de revendiquer et manifester sous le régime de l'État d'urgence, la justice veut maintenant mettre des militant-es syndicaux en prison. Un cap a été franchi hier : des syndicalistes ont été condamnés parce qu'ils ont exprimé, face à la violence patronale, la seule réaction possible.

Militants climatiques assignés à résidence, agriculteurs de Notre Dame des Landes menacés d'expropriation, salarié-es d'Air France licenciés, toutes ces situations appellent à la résistance et à une riposte globale.

SUD PTT sera aux côtés de la CGT GOODYEAR dans son combat pour la relaxe de ses militant-es. Nous appelons tous nos syndicats à participer et initier les collectifs pour les droits et les libertés qu'annonce la CGT.

Paris le 13 janvier 2015